

25.ESSARTS AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 65 RUE DE LA CROIX, 92000 NANTERRE
Siren : 895 356 467 R.C.S. NANTERRE

Procès-Verbal en date du 06/01/2025

AG EXTRAORDINAIRE DU 06/01/2025

Six janvier deux-mille deux mille vingt-cinq,

Les associés de la société 25. ESSARTS AUTOMOBILES, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 65 RUE DE LA CROIX, 92000 NANTERRE, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **YOUNOUSSA LEILA** demeurant **13 PLACE DES FEDERES 93160 NOISY LE GRAND** née le **22 décembre 2001**, à **BESANCON** de nationalité **FRANCAISE** ;
- **YOUNOUSSA ABDOUR** demeurant **13 PLACE DES FEDERES 93160 NOISY LE GRAND** né le **30 mai 2003** à **BESANCON** de nationalité **FRANCAISE**
- **HAIJOU NOURREDINE** demeurant **3 RUE DIEGO VELASQUEZ 25000 BESANCON** né le **29 avril 1983** à **BESANCON** de nationalité **FRANCAISE** ;
- **BELKHEIR MOHAMED** demeurant **3 RUE DES 4 SAISONS 93160 NOISY LE GRAND** né le **01 mars 1960** à **GENNEVILLIERS** de nationalité **FRANCAISE**

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mr **BELKHEIR MOHAMED**, président de la société.

La présidente rappelle que l'Assemblée va délibérer sur les ordres du jour suivant :

- Cession des parts entre l'associé Mlle YOUNOUSSA LEILA et l'associé Mr BELKHEIR MOHAMED ;
- Cession des parts entre l'associé Mr HAJIOU Nourredine et l'associé Mr BELKHEIR MOHAMED;
- Changement de Président
- Mise à jour des statuts

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la cession des parts entre les associés YOUNOUSSA LEILA et BELKHEIR MOHAMED.

Un acte certifiant de la cession a été signé

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la cession des parts entre les associés HAJIOU NOURREDINE et BELKHEIR MOHAMED.

Un acte certifiant de la cession a été signé

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le remplacement de Mr YOUNOUSSA Abdour par Mr BELKHEIR Mohamed à la fonction de président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4ÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la mise à jour des statuts de la société à la suite des trois premières résolutions du jour qui ont été prises

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 4 exemplaires originaux,

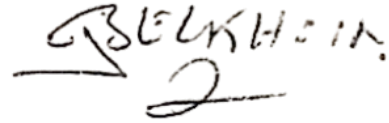
À NANTERRE

Le 06/01/2025

MR.YOUNOUSSA ABDOUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Abdou', enclosed within a large, loopy circular flourish.

MR BELKHEIR NASRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BELKHEIR', with a large, stylized flourish below it.

MLLE.YOUNOUSSA LEILA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Leila', with a large, stylized flourish below it.

MR HAJIOU NOURREDINE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hajiou', with a large, stylized flourish below it.